L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er DECEMBRE 1888. 62me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 1er DECEMBRE 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Résidence agréée, No 106 rue du Quartier, entre Tremé et St-Claude.

PAR ROBY & O'CONNOR—Le cottage en bois à un étage, No 46 rue Amelia, sixième district.

PAR MATHER & HOMES—Résidence double Nos 100 et 102 rue Prytanée.

PAR JAS. P. GUINAULT—Propriété rue [illegible] troisième district.

PAR LE SHERIF—Lot de terre avec bâtisses [illegible] premier, deuxième [illegible] districts.

PAR C. HARRISON PARKER, Collecteur de [illegible] No [illegible] machines à vapeur, etc.

Le drainage à la Nouvelle-Orléans.--Le plan du major Harrod.

Certaines personnes s'étonneront, peut-être, de nous voir revenir, si souvent, sur le sujet du drainage : nous nous y attendons et nous ne nous en émouvons pas. Il y a des questions qui, tout en étant d'une importance vitale pour un Etat, pour une communauté, n'arrivent jamais à une solution, ou n'y arrivent que très tard et très difficilement, parce qu'elles ne touchent quelque peu les esprits—soit à cause de leurs complications et des connaissances spéciales qu'elles exigent pour être bien comprises, soit à cause des débours énormes qu'elles doivent occasionner. Par peur de l'inconnu, par peur surtout de la dépense, on laisse empirer les choses; par un faux système d'économie, on s'expose à des pertes immenses, on piétine sur place, tandis que tout marche, à droite et à gauche, et l'on ne se décide à s'ébranler que quand il est trop tard, que quand les autres ont pris sur vous une telle avance, que l'on ne parvient à regagner le terrain perdu qu'au prix d'efforts inouïs.

Ce n'est qu'en revenant sans cesse sur ces questions, qu'en remuant constamment les mêmes idées, en familiarisant les masses avec elles, qu'on réussit à les leur faire adopter, que le public se décide enfin à les mettre en application. A ce point de vue, c'est le premier devoir de la Presse, et il ne faut pas l'accuser de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

Après tous les travaux dont nous avons [illegible] [illegible] nos lecteurs, en [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

La somme [illegible] exécution de son plan ne coûtera pas plus de $6,011,000, montant qu'il divise ainsi: études du terrain, travaux d'arpentage, $1[illegible]; construction de levées, $165,[illegible]; creusement et nettoyage de canaux, $1,750,000; machines à drainer, $[illegible].

[illegible]

Le montant demandé par le major Harrod est si bas, tellement au-dessous des estimations faites jusqu'ici, qu'au premier abord, on a été tenté de voir dans l'auteur un rêveur, un visionnaire. Il ne l'est pas. Il a fait ses preuves depuis longtemps, on le sait homme d'un esprit équilibré, d'un caractère froid, essentiellement calculateur, d'une grande valeur dans l'art qu'il exerce et d'une grande expérience. La preuve, c'est qu'on [illegible] de l'estime générale, c'est qu'on lui a souvent confié des postes importants qu'il a toujours bien occupés, de travaux importants, dont il s'est constamment acquitté à son honneur et au bénéfice du public. Il n'y a donc pas à douter de ses estimations. Il est d'ailleurs, entré dans les détails les plus minutieux de l'œuvre à accomplir. Nous n'avons donné, plus haut, que les quatre titres généraux des travaux qu'il propose, ils se divisent en onze ou douze sous-titres bien expliqués, qui dénotent chez l'auteur du plan une connaissance approfondie de l'entreprise et du terrain sur lequel il doit opérer.

Nous ne pouvons le suivre dans cet exposé, qui est considérable; le travail nous mènerait trop loin. Mais nous pouvons affirmer que, dès maintenant, nous avons un plan de drainage complet, avec tous les détails des travaux à accomplir et des différentes dépenses à faire. Rien ne manque au plan; plus on l'étudie, plus on est convaincu de son efficacité. Le contribuable sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur ce qu'on lui promet, sur ce que l'on veut faire, sur le prix de l'ensemble et de chacun des détails. C'est à lui de réfléchir, de prendre une détermination.

Au fond, il n'y a pour la Nouvelle-Orléans à résoudre qu'un problème, celui du drainage; il renferme tous les autres; il assure la salubrité de la ville; il la met à l'abri de toutes les invasions des eaux; il attire chez nous les populations étrangères ainsi que les capitaux du Nord et de l'Europe; il provoque la fondation des industries qui sont appelées à nous relever de l'Etat de gêne où nous gémissons; à rendre notre cité une véritable métropole.

Sortons donc de notre apathie; unissons-nous, entendons-nous; il n'est besoin que de quelques jours, de quelques semaines, tout au plus, pour obtenir un nombre suffisant de signatures, afin de légitimer la convocation d'une élection spéciale. Il ne s'agit plus d'une fantaisie à contenter, d'un luxe à se payer, mais de la plus pressante des nécessités, de la plus urgente des réformes.

Pharmacie Ducongé.—On verra aux annonces d'encan, que cette pharmacie, fondée il y a soixante-quinze ans, doit être vendue aux enchères, le 3 décembre par MM. Spear et Escoffier, à moins que le propriétaire M. A. Carrouché, qui désire se retirer des affaires, ne trouve d'ici là un acquéreur à l'amiable. La maison est connue de tout le monde et jouit d'une excellente renommée. L'acheteur qui succèdera à M. Carrouché fera une bonne affaire à tous les points de vue.

Le Rénovateur des Cheveux, de Hall, est recommandé officiellement et sans réserve, par l'essayeur de l'Etat du Massachusetts.

LOUISIANE.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 24 novembre :

Bien que la première partie de la semaine fit redouter la pluie, celle-ci n'est pas tombée, et les travaux des champs, sur les habitations sucrières, ont pu se poursuivre sans interruption. Par suite de ce temps extrêmement favorable et du déficit de la récolte, nos planteurs finiront rapidement leurs travaux. Le capt. John T. Nolan est le premier à finir sa roulaison; la dernière canne a été coupée sur son habitation, Ste Elizabeth, jeudi matin, et le moulin a terminé également, le même jour. Nous n'en connaissons pas encore le résultat; nous en reparlerons dans notre prochain numéro. Le capt. Nolan a transféré un certain nombre de ses travailleurs à Hermitage, de l'autre côté du fleuve, pour y accélérer les travaux.

—Le prof. Becnel nous a donné des statistiques intéressantes sur Evan Hall et Souvenir; elles prouvent une convenable amélioration dans l'extraction et dans le rendement en sucre à la tonne de cannes et à l'acre. Nous n'y trouvons pas les estimations des seconds sucres.

	Maximum.	Minimum.
Extraction au moulin	77,91	69,56
Degrés Beaumé du jus au moulin	8,60	8,10
Sucrose	12,15	11,86
Glucose	1,59	1,29
Coefficient de pureté	81,24	79,96
Sucre sec à la tonne	145 lv.	127 lv.
do. à l'acre	3935	2959.

La dernière semaine a fourni la plus grande quantité que l'on ait jamais faite: elle s'élève à 600,000 livres—moyenne par jour, pour les six jours, 100,000 livres.

—Nous apprenons, de M. J. W. Tucker, qui dirige les travaux sur New Hope, que l'on y a fait jusqu'à date 1,500,000 livres de sucre, produit des récoltes d'Ascension et de New Hope. La roulaison sera achevée avant Noël. Si la température baissait et s'il fallait mettre les cannes en windrow, pour éviter la gelée, les travaux dureraient plus longtemps. La canne, sur New Hope, donne maintenant 26 tonnes à l'acre et 145 livres de sucre à la tonne. La moyenne du rendement, depuis le commencement de la saison, est de 22 tonnes à l'acre et de 122 livres à la tonne.

—MM. Bernard Lemann et frères avaient obtenu une moyenne de 141 livres de sucre à la tonne, jusqu'à l'avant dernière semaine, sur l'Evtavin, mais il y a eu baisse, depuis huit jours. La moyenne est tombée à 135 livres. C'est là un chiffre très élevé, eu égard à la mauvaise saison; peu de planteurs en feront autant. La roulaison sera terminée, à l'Evtavin, vers la fin de la semaine prochaine ou au commencement de la suivante. Il y a tout jours, on y avait déjà extrait 900,000 livres.

—Sur Palo Alto, à MM. Lemann et Lum, il y a eu désappointement à propos du poids de certaines cannes qui avaient un magnifique aspect. Une coupe que le chef des travaux, M. Wilson, regardait comme devant rendre beaucoup, n'a donné que 19 tonnes à l'arpent. La moyenne de sucre, à la tonne, sur Palo Alto, jusqu'à date, est de 115 livres. Il y a encore pour quatre semaines de travail.

—Le grand arbre de couche du petit moulin de M. Henry Cook s'est brisé, jeudi dernier, à trois heures de l'après-midi. On l'a envoyé, immédiatement, à la Nouvelle-Orléans, pour le faire réparer. Les travaux ne recommenceront pas avant lundi; ils dureront encore deux semaines.

—M. Allard Landry fait deux boucauts à l'acre, sur l'habitation Babin. Il avait déjà obtenu 250 boucauts, à la fin de la semaine dernière; il lui restait 75 acres à rouler. Il compte sur 400 boucauts et dépassera, peut-être, ce chiffre.

—Un parent de MM. V. et A. Barthe, [illegible] dimanche dernier, que ces messieurs font trois boucauts à l'acre, sur leur habitation Chatham, qui est située dans la partie supérieure de la paroisse, sur la lisière de celle d'Iberville et appartenait autrefois au Dr. W. R. Ballard. C'est probablement la meilleure récolte faite, cette année, par les anciens procédés.

—Sur Belle Alliance, à MM. Kock, paroisse Assomption, la canne donne 150 livres de sucre à la tonne—ce qui est le meilleur résultat obtenu, jusqu'ici, dans cette région.

—MM. Talbot et Rogers, d'Assomption, dont l'habitation est située sur le canal des Attakapas, près de Napoléonville, ont achevé leur roulaison, hier soir. Ils se trouvent en déficit de 100 boucauts sur ce qu'ils comptaient faire, à l'époque du sarclage de la canne.

M. R. C. Sparks, dans le même voisinage, roule chez MM. Talbot et Rodgers; il est en déficit de la moitié de sa récolte.

M. J. C. Coheld roulera 200 acres sur Pont Houmas, et fera à peu près 600,000 livres de sucre.

M. James Teller, sur Reverside, arrivera probablement au chiffre de 900,000 livres.

Sur Minnie, propriété de M. S. D. Barton, paroisse St Jacques, la roulaison durera encore une semaine, sans accident, sans mauvais temps, le rendement sera d'environ 330,000 livres de sucre, contre 430,000 livres, l'an dernier.

M. Paul Halphen, sucrier de M. Bradish Johnson, sur l'habitation Carroll, paroisse St. Jean-Baptiste, nous rapporte que la canne y a donné 132 livres à la tonne, la semaine dernière.

—Nous avons ajouté à notre collection de spécimens des échantillons de sucre jaune (deuxième et troisième sucres) provenant d'Orange Grove. Ils supportent hardiment la comparaison avec les meilleurs produits des plus hauts grades, amenés, jusqu'à présent, dans la paroisse. Tout marche à merveille sur cette habitation, sous la direction de MM. T. P. Cochrane, directeur, J. R. M'Crary, assistant et Nicholas Cornet, ingénieur en chef; Ch. L. Cook, sucrier et Ed. Schmidt, sous-sucrier.

—Décédée à Donaldsonville, Mme Marie Bienvenue Vicknair, à l'âge de 74 ans. Une foule énorme de parents et d'amis assistait à ses funérailles.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 24 novembre :

Cette semaine, le temps a été favorable à la canne et à la roulaison, bien qu'il soit resté presque toujours menaçant.

—Notre bayou est encombré de bateaux, et les sifflets de leurs machines se mêlent à ceux de nos sucreries.

Le prix du sucre n'est pas très élevé pour le moment, mais nous prédisons qu'il montera bientôt.

—M. Charles Boudreaux a terminé sa roulaison; nous ignorons quels résultats il a obtenus.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 24 novembre :

Il est vraiment regrettable pour les cultivateurs d'oranges, que ce fruit soit maintenant à si bas prix; il a baissé tout-à-coup, il y a une semaine. Bon nombre de planteurs ont cessé de l'expédier; ils attendent que les prix remontent un peu et soient plus fermes.

On attribue cette baisse au mauvais temps et à l'humidité. Nos vergers sont vraiment magnifiques. Il faut parcourir cette étroite langue de terre qui forme le bas de la paroisse Plaquemine, pour avoir une idée des forêts d'orangers qui la couvrent et en sont un incomparable ornement. On fait de très bon vin avec l'orange Mme Bulot; excelle à le préparer.

Quant à M. Reddick, il a sa réputation toute faite, non seulement ici, mais dans tous les Etats-Unis, comme le plus entreprenant et le plus habile des propagateurs de toute espèce d'oranges.

—L'habitation Nairn est un modèle d'ordre; le verger est splendide; le tout fait le plus grand honneur à M. Hynson, qui a la direction de la propriété.

Home Place a été affreusement traité par l'ouragan; le bas prix du riz n'est pas fait pour compenser les pertes occasionnées par la tempête.

Quant à Magnolia, les travaux de la diffusion y marchent avec rapidité et avec succès.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe-Coupée, du 24 novembre :

Après une semaine de temps excessivement désagréable, le soleil a fait enfin sa réapparition. La journée d'hier a été très douce et très belle. L'influence du soleil et du vent du Nord contribuera beaucoup à dessécher nos chemins; nous en avons grand besoin.

—Nous appelons l'attention du Juri de Police sur le fait que, aux environs de la Fausse Rivière, il n'y a pas moins de 10 digues qui, presque toutes, ont de 15 à 20 pieds de haut—sans compter un grand nombre d'autres de moindre importance. Elles ne sont protégées par rien contre l'invasion des eaux. Toute l'année, elles sont battues par le courant. Sur ces digues, [illegible], constamment, nuit et jour, une multitude de voyageurs dans toutes sortes de véhicules. Le moindre accident, un cheval effrayé, suffit pour causer de grands dégâts à ces digues, pour mettre en danger la vie de ceux qui dirigent ces voitures. Ne serait-il pas sage, prudent et économique, de faire placer des barrières, des garde-fous, à droite et à gauche de ces levées ?

Stimulez les facultés, activez la circulation, purifiez le sang, par l'emploi de la Salsepareille d'Ayer.

Les abeilles.

M. Henri de Parville écrit, dans le *Journal des Débats* :

En ce monde on méconnait toujours quelqu'un ou quelque chose; il paraît que nous professons une indifférence beaucoup trop grande pour les abeilles. "Nous les apprécions seulement comme insectes mellifères, et c'est notre tort; l'abeille a un bien autre rôle à jouer. Il existe en Amérique trente Sociétés financières au moins possédant chacune cinq ou six millions de capitaux qu'elles emploient à couvrir de ruchers tout le territoire américain jusqu'aux confins de la Californie. Pourquoi toutes ces abeilles?

Il y a quelque quinze ans, si ma mémoire est bonne, un inventeur fit grand bruit d'un système qui lui permettait d'augmenter très notablement les récoltes de céréales. Au moment de la floraison, de grandes lanières étendues à travers champs étaient promenées sur les épis de façon à secouer le pollen et à le répartir un peu partout sur les blés. Il s'agissait de faciliter la fécondation. La méthode, bonne en principe, n'était pas précisément pratique; on y renonça. Or, les abeilles, depuis longtemps, font naturellement la besogne recommandée par mon inventeur; en butinant à droite et à gauche, elles exercent une heureuse influence sur la fécondation des fruits, des céréales, des vignes, etc.; elles augmentent les croisements, elles font œuvre d'éleveur. M. Eugène Jobard, directeur du *Bon public*, de Dijon vient d'appeler l'attention sur ces faits intéressants. *De l'utilité des abeilles*. Cette brochure est distribuée gratuitement; il suffit pour la recevoir d'envoyer à M. Jobard 5 centimes pour les frais d'affranchissement.

La Sixe, dit M. Jobard, il y a certains districts où les cultivateurs ne font que du blé qu'ils vendent au plus haut prix comme blé de semence. Ces cultivateurs possèdent des ruchers qu'ils installent sur des chariots, et, au moment de la floraison, ils promènent le rucher au milieu des champs. Ce sont les abeilles qui feraient ce blé exceptionnel. Racontant ce détail un jour, en présence de plusieurs cultivateurs de Velars, l'un deux s'écria: "Mais c'est donc pour cela que mon plus beau blé est celui que je récolte près de mon rucher!" Et il multiplia immédiatement ses ruches; il a obtenu ainsi de l'excellent blé à grains très pleins. Le maire de Langres, grand agriculteur de la Haute-Marne, sur le conseil de M. l'abbé E. Terrasse, entoura ses champs de blés de ruchers, et il affirme qu'il augmenta ainsi très notablement ses récoltes.

Même résultat pour les fruits. Le curé de Noyalle (Haute-Marne), plaçait en 1883 quelques ruches dans les murs de son jardin où depuis vingt ans 30 pieds d'arbres s'obstinaient à lui refuser des fruits. Or, à partir de l'introduction des abeilles, pommes et poires abondèrent comme par enchantement sur ses arbres jusqu'alors improductifs.

Le rôle des insectes en général et des abeilles en particulier ne paraît pas douteux; quand l'abeille n'a pas de jardin et de fleurs à sa disposition, elle va dans les champs, dans les vignes, dans les prairies. Darwin, du reste, qui fut un bon observateur s'il en fut jamais, avait fait une expérience très probante. Il sema devant son rucher du colza et du trèfle blanc; puis, quand les plantes étaient sur le point de fleurir, il couvrait d'une gaze légère plusieurs touffes, qu'il mettait ainsi à l'abri du contact des abeilles. Lorsque la maturité était achevée, il prenait sur les plantes abritées et sur les plantes visitées par les abeilles le même nombre de capsules et comptait les graines. Il y avait toujours en faveur des plantes fécondées par l'insecte, environ une proportion moyenne de 50 à 60 0/0. Beaucoup d'agriculteurs et d'apiculteurs ont confirmé, depuis, les faits observés par Darwin. On peut dire du reste, à l'appui de ce qui précède, que la pauvreté entomologique d'une contrée correspond à sa pauvreté botanique. Les insectes ont besoin de plantes pour vivre, évidemment; mais plus il y a d'insectes et plus les plantes se propagent rapidement.

Les plus petites causes ont leurs effets. Darwin énonce cette singulière proposition: "Quand on veut récolter des graines fertiles de trèfle et de pensées, il faut avoir des chats! On se demande ce que les chats peuvent bien venir faire en pareille occurence. M. Douglas de Motiti nous l'explique très simplement. (*Australian Times*.) A la Nouvelle Zélande, le trèfle produit rarement des graines fertiles, parce que les insectes qui sont nécessaires à sa fécondation ne s'y trouvent pas. M. Douglas eut la pensée d'importer un nid de bourdons qui butinent avec plaisir sur le trèfle. Malheureusement les mulots abondent dans le pays et les mulots sont très friands du miel des bourdons; aussi détruisent ils l'insecte pour s'emparer du miel. Il faut donc protéger les bourdons contre les mulots, et les chats tuent les mulots. Voilà comment s'établit une relation de cause à effet entre le trèfle et le chat.

Quoi qu'il en soit, il semble, comme le dit M. Jobard, que l'abandon de la culture des abeilles en France soit une faute. En Autriche, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Hongrie, en Russie, cette culture est encouragée d'une manière particulière. A Vienne, on a fondé une véritable Académie apicole; c'est le chef de l'Etat, l'empereur, qui en est le président. Il est toujours temps de bien faire. Accordons plus de place aux ruches et aux abeilles (M. Terrasse recommande particulièrement l'abeille italienne, qui est vigoureuse, possède une extrême fécondité et butine de très bonne heure,) dans nos campagnes et dans nos fermes. Nous verrons bien si réellement elles nous font un bon blé, du beau raisin, et si elles augmentent les recettes de l'agriculteur. (Les abeilles débarrassent aussi leurs fleurs de parasites redoutables, par exemple de l'anthonome du pommier. Enfin on relève le degré alcoolique des vins avec le miel, et ces vins miélés acquièrent de la finesse et de la solidité. Les fabricants de vin de Champagne donnent la préférence au miel sur le sucre candi; on fabrique aussi un kirsch au miel très apprécié des amateurs.)

INCENDIE DE L'ÉGLISE DE MONTVILLIERS EN FRANCE—PERTES ÉVALUÉES A CENT CINQUANTE MILLE FRANCS.—On télégraphie du Havre, 12 novembre :

"Hier soir, à huit heures, un incendie considérable s'est déclaré dans l'église de Montvilliers. Le feu a pris dans une maison attenante à l'église, par suite de la chute d'une lampe à pétrole. Il s'est communiqué à la toiture, qui a été consumée très rapidement. De là il a gagné le clocher de l'église où l'incendie a acquis une grande intensité. Les cloches sont tombées dans la fournaise avec un grand fracas. Ce matin, à huit heures, l'incendie n'était pas encore éteint.

"Les pompiers du Havre et de Harfleur se sont rendus sur le lieu du sinistre, ainsi qu'un détachement d'infanterie.

"Les dégats sont énormes. La toiture, la façade de l'église et les orgues sont endommagées. Le clocher est détruit, les voûtes de plâtre sont effondrées.

"En procédant au déblayage des orgues, quatre pompiers ont été pris sous un éboulement de la voûte. Le pompier Goubart a été tué sur le coup. Il laisse une veuve et un enfant. Le pompier Vallée a eu les côtes fracturées. Son état est assez grave. Les pompiers Rioult et Lecocq ont des blessures légères.

"Les pertes sont évaluées à 150,000 fr. L'église était assurée."

Les dames de France.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LEUR ASSOCIATION A PARIS.

Le 16 novembre, s'est tenue, à l'hôtel Continental, l'assemblée générale annuelle de l'Association des dames françaises. L'immense salon du rez-de-chaussée de l'hôtel était trop étroit pour contenir l'élégant public désireux d'encourager, par ses applaudissements, les vaillantes femmes qui, avec tant de dévouement et de générosité, s'occupent d'organiser les secours aux blessés en cas de guerre, soulagent toutes les infortunes en temps de paix. Un grand nombre d'officiers, portant l'insigne à la croix rouge, s'étaient mêlés aux médecins, aux savants, aux gens de lettres qui sont membres de l'Association.

Mme Carnot est arrivée à quatre heures précises et s'est assise à côté de Mme Poubelle, au pied de l'estrade sur laquelle avait pris place le bureau de l'Association, où l'on remarquait Mme Foucher de Careil, présidente; Mmes l'amiral Jaurès, de Castex, etc. M. Mézières, député, membre de l'Académie française, occupait le fauteuil de la présidence, ayant auprès de lui M. le docteur Dujardin-Beaumetz, M. Collin, président du conseil de santé; M. Bozérian, sénateur, etc., etc.

Au début de la séance, les dames présidentes des diverses commissions instituées ont fait leurs rapports sur la lingerie, les bibliothèques militaires; le docteur Pruvost a lu une notice sur l'enseignement donné avec tant de succès par l'Association, puis on a distribué les diplômes d'ambulancières aux personnes qui ont suivi les cours compris dans cet enseignement; nous citerons, parmi elles, Mmes Quesnedey, Meja, Didier, Barillon, de Forest, Edelin, etc.... Mme la comtesse Foucher de Careil a ensuite pris la parole; elle a prononcé une courte allocution, pleine d'esprit et de cœur, où elle a fait l'éloge de ses collaboratrices pendant l'année écoulée. Chaque phrase était coupée par des applaudissements répétés.

Parlant après Mme Foucher de Careil, M. le docteur Duchaussoy, fondateur et secrétaire de l'œuvre, a donné lecture d'un long et intéressant travail sur les progrès et le développement de l'Association. Il a rappelé l'étendue de son but et indiqué éloquemment comment elle s'est acquittée de sa tâche en 1887-88. Elle a organisé des cours et des conférences très suivis, et à ce propos, incidemment, M. le docteur Duchaussoy a remercié Mme Cahen d'avoir bien voulu, faisant violence à sa modestie, donner cette émouvante conférence sur ses souvenirs d'ambulancière en 1870, que nous avons résumée ici, même. M. le docteur Duchaussoy a exprimé le vœu que Mme Cahen puisse encore, dans cette même impuissance de traits d'héroïsme dont elle a été témoin, le sujet d'une nouvelle causerie au bénéfice de l'œuvre.

Voici maintenant, rapidement énumérés, d'après le rapport de M. le docteur Duchaussoy, le relevé de quelques-uns des actes de bienfaisance accomplis en 1887-88 par l'Association: cette dernière a envoyé des provisions de bouche, des vêtements et de l'argent aux soldats du corps expéditionnaire du Tonquin, au petit corps d'armée du Sénégal; elle a distribué des secours en nature et en argent aux femmes qui revenaient en France après avoir pris part à l'une ou l'autre des expéditions faites dans ces pays. D'autre part, l'Association n'a [illegible] une grande calamité publique sans en soulager les victimes civiles; elle a adressé une somme importante aux Algériens ruinés par les sauterelles, à secouru les femmes des pêcheurs de Dunkerque, etc.

Enfin M. le docteur Duchaussoy a fait connaître l'accroissement constant et très rapide de l'effectif des membres de la Société, qui sont soldats du devoir et de la charité: cinq mille adhésions nouvelles se sont produites. En outre l'Association compte aujourd'hui de nombreux postes médicaux en province,—cent cinquante, tous desservis par un personnel de médecins et d'ambulanciers qui, au premier appel du clairon, prendraient le brassard de la croix de Genève et accompagneraient, eux aussi, une sorte de petite "mobilisation" à côté de la grande.

En terminant, et en distribuant autour de lui les compliments et les remerciements, M. le docteur Duchaussoy a annoncé que LL. MM. l'empereur du Brésil et l'impératrice avaient assisté, à Cannes, à la séance de constitution d'un de ces postes médicaux. Et les deux souverains se sont immédiatement fait inscrire parmi les membres honoraires. Le concours de personnalités aussi hautes et dont le renom de charité est si bien fondé est la meilleur gage la prospérité de l'Association.

Le discours de M. le docteur Duchaussoy a été suivi de la remise solennelle des médailles d'honneur aux personnes qui, pendant l'exercice écoulé, ont rendu les plus grands services à l'œuvre; ce sont Mmes Poubelle, A. Wurtz, de Malherbe et M. le docteur Pruvost.

M. le docteur Dujardin-Baumetz a pris la parole pour apporter à l'Association les félicitations et les encouragements de M. le ministre de la guerre, qu'il représentait; enfin M. Mézières a prononcé une allocution toute empreinte d'une émotion patriotique qui a gagné tout l'auditoire.

"Je voudrais, a dit M. Mézières, que ces jeunes gens qui, à vingt ans, se disent désabusés, las de la vie; que ces prétendus peintres de mœurs qui montrent la société française sous de si noires couleurs, assistent à des réunions comme celle-ci. Votre présence et le récit de ce que vous faites suffiraient à leur prouver que notre société n'a rien perdu de sa grandeur, de sa valeur morale et qu'elle déploie une énergie passionnée pour la cause du bien."

M. Mézières a ensuite loué l'Association de ne pas se borner à préparer, à longue échéance peut-être, des secours pour les soldats; elle apporte aussi son obole à l'allègement de toutes les douleurs, et ce qu'il y a de plus beau dans cet exercice constant de la charité, c'est qu'il est longuement raisonné, médité. Ces dames, qui auraient sans doute de plus agréables occupations, prennent des leçons, vont à l'école des ambulancières, pénètrent dans les plus humbles chambres afin de compléter leur apprentissage de médecins des âmes et des corps. Le jour où la France, qui ne cherche pas la guerre, qui veut la paix tout au contraire, serait contrainte de défendre son intégrité menacée, ce jour là, ces nobles femmes seraient prêtes pour leur tâche sublime. Et M. Mézières a prêché admirablement, dans une péroraison superbe, le double caractère de cette tâche:

"Ce sera, s'est-il écrié, pour les soldats qui mourront pour la patrie, une grande douceur de vous sentir auprès d'eux. Les hasards de la vie m'ont amené deux fois devant l'ennemi et j'ai dû ramasser moi-même mes hommes sous les balles. Qu'ai-je vu? Dans chaque combat, que la moustache du blessé fût blonde, noire ou déjà grise, j'ai entendu, après un mot de reconnaissance pour l'officier, s'échapper de la bouche du moribond ce cri de: "Maman!"

"Cette mère, cette sœur absentes en 1870, parce que les ambulancières manquaient, vous le seriez demain, mesdames. Soyez bénies au nom de ce que vous avez fait, soyez bénies pour ce que vous ferez encore!"

Les applaudissements qui ont accueilli ces paroles se sont prolongés pendant plusieurs minutes. La séance a pris fin, sans incident, vers six heures.

L'esprit des autres:
Définition d'un collégien:
Racines grecques: herbes potachères.

La séance des prix de vertu, à l'Académie française, le 16 novembre.

PÉRORAISON DU DISCOURS DE M. SULLY PRUDHOMME.

M. Sully Prudomme, qui présidait la séance, a terminé ainsi son discours:

"On a dit poétiquement: "Le beau est la splendeur du vrai." Ce n'est pas assez dire; dans les belles actions, ne nous apparaît-il pas comme la splendeur du bien? Il y est le bien même qui étonne et ravit par le prodige de l'entier désintéressement au service et au profit de l'ordre social. Et quelle bonne fortune de surprendre le seul cas, peut être, où, avec une pleine évidence, l'idéal moral et l'idéal esthétique ne font qu'un! S'ils nous semblent partout ailleurs divisés, c'est que le bien nous commande le sacrifice, tandis que le beau nous fait aspirer au suprême bonheur. Mais cette opposition n'est qu'apparente, car le bonheur n'est vraiment humain que s'il diffère du bien-être par l'estime de soi, par la dignité.

"Avoir osé confier à la dignité seule tout le bonheur de l'homme en formulant le premier défi de la volonté à la douleur, ce fut l'honneur du stoïcisme. Malheureusement l'autel de la Pitié antique n'en fut guère élargi; restait à soulager la douleur. Mais avoir persuadé à chacun la résignation et fait [illegible] accepter et même, ô miracle! bénir la souffrance en la sacrant comme une preuve et comme un gage de béatitude éternelle, voilà l'indéniable bienfait de la charité chrétienne. En dépit du progrès des lois et des sciences économiques, ce naïf remède à l'infortune et au désespoir n'est pas encore discrédité. Vous venez d'en avoir l'assurance: la part la plus touchante de la beauté morale que l'Académie couronne encore aujourd'hui, c'est la charité chrétienne qui la lui apporte.

"Mais cette création laborieuse et sublime du beau par le bien n'est pas le privilège de l'homme. L'univers tout entier justifie son immense lutte intérieure par une lente mais sûre victoire. N'est-ce pas le bien même que nous saluons dans cette harmonie victorieuse qui, sous le nom de vérité, se découvre à l'intelligence par ses lois, et, sous le nom de beauté, se révèle et s'impose au cœur par l'éclat de son triomphe? A ce point de vue, la morale et l'art servent la même cause: tous les deux collaborent à l'ordre en présentant les modèles parfaits que pourrait la nature, en achevant ses ébauches sans la trahir. Admirer une chose, c'est la sentir émerger du chaos et la proclamer d'autant plus belle qu'elle s'en éloigne d'avantage. Ce qui nous émeut dans les belles choses les plus diverses, c'est une même révélation de délivrance par un même essor dont la hauteur mesure la dignité de leur cause. Et, proclamons-le ici en faveur de la vertu, la dignité de notre espèce n'est pas moins attestée par les œuvres du cœur que par celles du génie. Humanité, dans la langue française, est synonyme de bienfaisance."

J. [illegible] SEUL AGENT de la NAPA VALLEY WINE CO. pour la vente du [illegible]

PRIVATE STOCK.

qu'il est [illegible] en caisses et que je vends à [illegible] de la caisse—grandes bouteilles. Ce vin est de qualité supérieure. Les personnes désirant [illegible] vins de la Californie doivent [illegible] ERNEST C. VILLERE. 10 déc—1an. 15 rue Carondelet.

TO-KALON.

Avis—M. Philippe Forget propriétaire du restaurant populaire du No 40 de la rue Dauphine [illegible] [illegible] [illegible] To Kalon No 2. Pour 5 [illegible] No 1. [illegible] magasin 150 rue Royale [illegible] 4 oct—au17fév

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans 30 novembre 1888—Un dividende intérêt de 2 1/2 pour cent sur le fonds capital de cette compagnie, sera payé aux Actionnaires sur demande, à partir de lundi, 3 décembre.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.
1er déc—1t

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er décembre 1888.

Liste de publication.

Abadie Henri	Jacquin Joséphine
Abbadie Marie Jean-Baptiste	Jorel Léon-Joseph Adolphe
Ancelot Vve	Kneps Jean Hubert
Auger Paul	Lasalle Joseph
Bassel J	Lamoureux Jean
Basset Vve	Lerouch Diane
Bourque Vve	Lecomte J
Bouley Jean Baptiste Sylvère	Martin Joseph
Bouché Eugène	Martin Jean
Bouyer Dominique	Maubeuge Jean
Boyer Jean Baptiste	Mauterops Jean Eugène
Braquet Marie Anne	Minord
Brasset Vve	Mougneau Eugène
Brun Jean	Magné Victor
Brunet Victor	Oselet Vve Raphael
Caspari Léopold	Onéthe Jean Joseph
Cazenave Jean	Paragne Jean
Claude Jacques	Pamphile Eugène
Cousins Jean Baptiste	Perreau de Fontrevan
Coppé Marie Catherine ou ses héritiers	Perrin [illegible]
Coulon Evariste	[illegible] Gaston
Coutiss Stanislas	Pigenot Victor
Darlies Marie	Pigné Pierre Ambroise
David Alphonse	Pilaud Joseph
David Justin	Porteur Vve
De Ber	Ribet Vve
Delavalle Louis Dame, née Sabathé	Rouard Gaston
Delorme Jean	Sattia Ernest
Desforge Adolphe	Simon Louis Alipi
Desaignes Jules Auguste	Stoddard Howel
Dubreuil Pierre Arsène	Suc Jules
Esnault Simon	Thompson Philippe
Estrade Joseph	Tueilhé Jean Joseph
Faur Jean	Vallade Laurent
Faur Léon	Vammalle Basile
Ferrère François	Withe Atthee Delle
Flandrin François	Withe Denis Pierre
Garana Emile Dominique	Withe Emma Delle
Geoffroy Auguste	Withe George
Hopkins d Hugh	Withe Octavie
Jacques Honoré	Withe Pauline

LETTRES.

Lapeyrolerie	Pradal Germain
Poisson Charles	Sensibe Philippe

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1888.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

Bureau de la Pelican Brewing Co.—Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1888.—Le livre des transferts de cette compagnie sera clos pendant dix jours, à partir du 8 décembre 1888.

CHAS. J. SCHUMACHER,
Secrétaire et Trésorier.
28 nov—au 8 déc incl

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1888.

Les soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement pour le compte d'un correspondant à Costa Rica, A. C., un quart du billet No 97,429, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quart qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 11 septembre 1888, et que le montant leur en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit quart au bureau de la Compagnie.

J. L. PHIPPS & CO.,
140 rue Gravier, Ville.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de P. C. Minor, Plattsmouth, Nebraska, aux soins du Supply Department B. et M. R. R., un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres le mardi, 13 novembre, 1888 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Wells, Fargo & Co. Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. Perasso, Truckee, Cal., par l'entremise de la Nevada Bank, de San Francisco, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

JOS. HELM,
la State National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1888.

La soussignée certifie qu'elle était porteur d'un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

LYDIA BEHME,
248 rue Sixième, ville.

Avis

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Ed. Clayton, 932 Sixth street, Louisville, Ky., par l'entremise de la German Bank de Louisville, Ky., un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

J. C. TANZMANN,
Coureur de la Germania National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de B. J. Curtis, aux soins de [illegible], Chicago, Ill., un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de William Rowan, 414 Locust street, St Louis, Mo., un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme M. Ancel, 76 West Houston street, New York, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres le mardi 13 novembre 1888 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Casper Weaver, Waverly, Mo., par l'entremise de la Middleton Bank, Mo., un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la State National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

L. T. SANTANA,
Commis au change de la State National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme C. York, aux soins de A. S. Blake, agent 309 rue du Canal, New York, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Edmond C. et George C. Albert, 163 W. Maple street, Dayton, Ohio, un vingtième du billet No 56,621, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Thos. McGovern, Coburg, Iowa, par l'entremise de la First National Bank de Red Oak, Iowa, un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Dan McCash, Luncan, Ontario, Canada, un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888 et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Albert E. Wackford, Springfield, Mass., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 27 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Albuquerque National Bank, Albuquerque, N. M., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 13 novembre 1888, vendu à Denver, Colo., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000,

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de L. B. Campbell, Purcell Ind. T., par l'entremise de la First National Bank de Gainesville, Tex., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000.

Nlle-Orléans, 20 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de S. Kahn, 113 Bleecker street, New York, un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000.

Nlle-Orléans, 22 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Wm. Mattinlus, 185 Bloomfield street, Hoboken, New Jersey, un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$100,000.

Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Daniel O'Sullivan, Markham, Cal., par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 99,391, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Gilbert Carlson, Dawson, Minn., un vingtième du billet No 78,577, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de S. H. Lacock, Rittman, Ohio, un vingtième du billet No 78,577, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

E. W. CASON,
Agent United States Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un correspondant de Guatemala, C. A., par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un quart du billet No 2,453, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quart qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 9 octobre 1888 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit quart au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change Louisiana National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 78,577, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

ED. BURNS,
54 rue Troisième, ville.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 17 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de W. W. Harvey, Jr., 1321 E. Cary street, Richmond, Va., un vingtième du billet No 78,577, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. W. Moss, Jersey City, N. J., un vingtième du billet No 78,577, tirage à numéro simple, classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Casey Chapman, Morganfield, Ky, par l'entremise de la National Bank of Union county, Morganfield, Ky, un vingtième du billet No 78,577, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

J. C. TANZMANN,
Coureur de la Germania National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de S. R. Casper, 328 E. 19th street, New York, un vingtième du billet No 78,577, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000.

Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. L. Hanlman, Salina, Ohio, par l'entremise de l'American Express, Cairo, Ill., un vingtième du billet No 78,577, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$5000.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de C. H. Burdick, Cincinnati, Ohio, et de la First National Bank de Chicago, un quart chacun du billet No 32,561, tirage à numéro simple, Classe L, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, quarts qui ont gagné le Sixième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, le mardi, 13 novembre 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation des dits quarts au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.
H. KINLER,
Coureur de la Union National Bank, Nlle-Orléans, Lne.
1er déc—2f

Compagnie d'Assurances du Sud
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.

54..........RUE DU CAMP..........54

DATE DE L'ORGANISATION, NOVEMBRE 1882.

Montant des pertes payées	$750,000
Dividendes payés	44 pour cent
Capital-actions payé	$300,000
Actif	460,000

Assurances de Feu, de Rivières et de Mer.

L'actif de cette Compagnie, qui est immédiatement réalisable, assure toutes les garanties désirables aux assurés. Comme la Compagnie est essentiellement LOUISIANAISE la Direction sollicite tout particulièrement le patronage de la ville et de l'Etat.

ERNEST MILTENBERGER, Président. H. GALLY, Vice-Président.
23 nov—1an. SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW. Assistant Secrétaire.
12 nov—1an

The American Insurance
Adjustment Company--Limited.

Chambre 6, Meyer Building, coin des rues Baronne et Union.

Président, CHAS. A. LAROQUE TURGEAU. Vice-Président S. H. SELIGMAN. Secrétaire E. F. MEUNIER
Trésorier P. A. GODEFROY.
Conseil d'Administration.
Hy. Forschler, C. A. Laroque Turgeau, S. H. Seligman, F. A. Godefroy, P. Surgi.

La susdite association étant la première et la seule de son genre dans cette communauté, nous désirons signaler à l'attention publique son importance et les avantages qu'elle donne dans les cas d'incendie ou de dommages.

1° En payant une faible commission sur les primes versées pour des assurances, l'assuré devient souscripteur de la compagnie.
2° Le membre, en cas de perte, a droit aux services de la compagnie:
a. Pour le règlement de sa réclamation.
b. Dans les estimations faites par des experts, priseurs et contractants.
c. Dans les recherches de toutes les preuves nécessaires à la démonstration des pertes.
Il a, en outre droit à toutes informations relatives à l'assurance et reçoit tout l'appui dont il peut avoir besoin pour ce qui a droit à sa réclamation de pertes ou de dommages, fondée sur sa police, à l'exception de frais supplémentaires.
La modicité du paiement à faire doit gagner à la compagnie l'encouragement de l'homme d'affaires, car bien de sommes seront épargnées pour le règlement de ses pertes; la compagnie s'imposant le devoir de tout faire pour qu'il obtienne, conformément à sa police, un règlement équitable et complet de la perte.
4 nov—

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.,
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

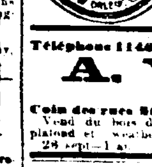

Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

Téléphone 1146. ÉTABLI EN 1870. P. O. Box 2696.

A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Coin des rues St-Louis et Franklin. (A la tête du Vieux Bassin.)
Vend du bois de cyprès et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et weather board, chêne, frêne noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
28 sept—1 an. **Manufacture de wagons une spécialité.**

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Matinée aujourd'hui à midi, et ce soir à 8 heures.
Les deux dernières représentations de
ALONE IN LONDON!
1er déc—1f

Académie de Musique de Bidwell,
Deux dernières représentations de M.
LEWIS MORRISON.
Matinée aujourd'hui à midi. Le soir à 8 heures.
LOVE AND MONEY.
1er déc—1f

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Rue St-Charles. Semaine
Commençant Dimanche, 2 Déc.
Matinées dimanche, [illegible]
Première apparition en cinq ans du favori du Sud
M. McKEE RANKIN.
Secondé par **Mlle MABEL BERT.**
Dans le grand drame sensationnel
THE RUNAWAY WIFE!
Par McKee Rankin et Fred. G. Maeder.
La magnifique scène de la réception musicale introduisant **Mlle Becky Levy**, une seconde Patti. Chaque dame devrait voir cette production. Prix—Balcon 50c. Secondes sièges réservés 50c. Parquet et Premières $1. Dimanche 9 déc—**The Skirmish Line.** 1déc—

Académie de Musique de Bidwell,
Dimanche 2 décembre
Premier Evénement de la saison.
MISS LILLIAN LEWIS.
Secondée par une troupe spéciale de Choix.
Dimanche, Lundi soir et Samedi en matinée,
DONA SOL.
Mardi et Mercredi soirs et Mercredi en matinée,
AS IN A LOOKING GLASS.
Jeudi soir—The New Magdalen. Vendredi soir—An Unequal Match. Samedi soir—L'Article 47. Une magnifique photographie de Miss Lewis sera donnée à chaque habitué du théâtre durant son engagement. Prix des places—Galeries, 25c. Secondes sièges réservés 50c. Parquets et Premières sièges réservés $1. Dimanche, 9 déc.—Augustin Daly's Night Off Company. 1déc—

Ayant vendu mon intérêt dans l'établissement No 249 rue Royale, connu sous le nom de KROLL & BRAQUET, entrepreneurs de pompes funèbres, à M. EUGENE BRAQUET, mon ex associé, je prie le public et mes amis de continuer leur bon patronage à mon ami, M. EUGENE BRAQUET.
29 nov—4f F. O. KROLL.

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans.—No 54 rue du Camp—Nlle-Orléans, 17 novembre 1888. Conformément à l'article IV de la charte, avis est par le présent donné aux actionnaires qu'une élection pour directeurs de cette compagnie, pour servir pour l'année suivante, sera tenue à son bureau le LUNDI, 3me jour de décembre, 1888, de 11 heures a. m. à 2 heures p. m.
SCOTT McGEHEE
17nov—au 3 déc Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Pompiers, No 33 rue Camp—Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1888—Conformément à l'Art. IV de la Charte, avis est par le présent donné qu'une élection de Dix huit Directeurs, pour servir l'année suivante, aura lieu au bureau de la compagnie le LUNDI, 3 décembre 1888, de 11 heures a. m. à 2 heures p. m.
R. H. BENNERS,
24nov au 3déc— Secrétaire.

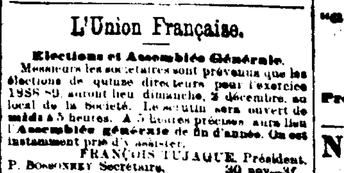

Expédié franco aux Etats-Unis, Canada Mexique, si payé d'avance

L'Union Française.

Elections et Assemblée Générale.

Messieurs les sociétaires sont prévenus que les élections de quinze directeurs pour l'exercice 1888-89 auront lieu dimanche, 2 décembre, au local de la Société. Le scrutin sera ouvert de **midi** à 5 heures. A 5 heures précises aura lieu l'**Assemblée générale de fin d'année**. On est instamment prié d'y assister.

FRANÇOIS TUJAGUE, Président.
P. BOSSONNEY Secrétaire. 30 nov—3f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 30 NOVEMBRE—CLASSE No 286
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e
40	45	12	42	11	64	56	8	50	34	3	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 30 novembre 1888—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
FRÉDÉRIC MAUGÉ..........Administrateur gérant.
Samedi soir, 1er décembre à 7 h. 30. 10ème soirée fashionable de souscription
ROMEO ET JULIETTE.
Juliette, Mlle Victoria Hervey; Roméo, M. Lafarge.
Dimanche, 2 Décembre, à midi, 3ème matinée de grand opéra
GUILLAUME TELL.
Dimanche soir, 2 Décembre à 7 h. 30.
LES HUGUENOTS.
Entrée générale aux soirées de souscriptions, $1.
1er déc—1f

GRAND OPERA HOUSE.
Vendredi et Samedi Soirs et Samedi Matinée
Dernières représentations de
"LIGHTS AND SHADOWS."
Dimanche, 2 Déc.—Jim the Penman.
30 nov—2f

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
Semaine commençant Jeudi, 29 Nov.,
Bœuf avec six jambes, l'homme à peau élastique, nouvelles curiosités. Théâtre No 1. Troupe d'étoiles ayant toutes leurs spécialités. Théâtre No 2. Ce que de sa on de Karoly Ordey.
1e déc—1f

COLUMBIAN INSTITUTE.
153 Rue des Remparts, (côté Nord.)
Pensionnat et Externat
DE JEUNES FILLES.
Cette institution recommencera ses classes LUNDI 3 septembre. Pour prospectus s'adresser à la directrice Mlle H. FITZGERALD.
2 sept—3m

R. N. OGDEN,
AVOCAT,
31½ RUE CARONDELET.
14 nov—1m

BEQUILLES.
BAS ÉLASTIQUES.
Soutiens abdominaux, Bandages herniaires, Suspensoires, appuis pour les épaules, etc, dans tous les genres et dans tous les prix.
A. McDERMOTT.
200 St-Charles, entre Julia et St Joseph.
21 mai—1 an

EUGENE BRAQUET
Successeur de Pierre Dufort.
Entrepreneur de Pompes funèbres
249......Rue Royale......249
Téléphone 710. [illegible]—1 an

C. F. SCHUMACHER,
Fabricant de bottes et chaussures,
Vient de transférer son magasin du No 311 de la rue Decatur, entre Quartier et Hôpital, au No 46 de la rue Royale.
Bottes et chaussures cousues et vissées, pour hommes en magasin et faites sur commande.
25 nov—1m

J. HIMBERT, Agt., Charcutier de Paris, fait savoir à sa clientèle et au public en général que l'ouvrira, le 1er décembre, au No 151 rue Bourbon, entre St Pierre et Orléans, un magasin de Charcuteries fines: Galantines truffées, Pâtés au gibier, Saucisses truffées, 40c la livre; 50 qualités seront exposées en vitrières. Samedi ouverture de la Charcuterie fine. On fait les dîners, soupers, buffets, sur commande.
30 nov—3f

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et C'ie [illegible]
6 oct—1an